



# PAYS D'AIX Associations

L'Association de soutien  
et de promotion de la vie associative  
du Pays d'Aix



Tout un monde en mouvement

Pays d'Aix-Associations  
Maison de la Vie Associative  
Lou Ligourès  
Place Romée de Villeneuve  
13090 Aix en Provence



Tél. 04 42 17 97 00  
Fax. 04 42 17 97 09  
[www.paysdaixassociations.org](http://www.paysdaixassociations.org)  
[info@paysdaixassociations.org](mailto:info@paysdaixassociations.org)

# Le Plan

MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE  
Lou Ligourès  
Place Romée de Villeneuve  
13090 Aix en Provence

Tél. 04 42 17 97 00  
Fax. 04 42 17 99 00  
www.paysdaixassociations.org  
info@paysdaixassociations.org



**Crédit Mutuel**  
**LA banque à qui parler**

**1<sup>ERE</sup> BANQUE DES ASSOCIATIONS**

FINANCEMENT DE VOS BESOINS...  
RÉMUNÉRATION DE VOTRE TRÉSORERIE  
EQUIPEMENT CYBERGESTION

**Une équipe de  
spécialistes à votre  
disposition**

**CCM AIX EUROPE  
30 AVENUE DE L'EUROPE  
13090 AIX EN PROVENCE  
TEL : 0 820 086 876**

Fondée en 1990, Aix-Associations, nommée Pays d'Aix-Associations en 2004 est une association Loi 1901 dont l'objet est de *soutenir, encourager, coordonner les initiatives favorisant le développement et la promotion de la vie associative et fédérative sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix.*

- Le territoire

Pays d'Aix-Associations investit le territoire du Pays d'Aix en nouant des relations avec les services municipaux des 34 communes du Pays d'Aix chargés de la Vie associative et avec leurs Maisons des associations afin de se rapprocher des habitants du territoire pour leur offrir un service égal et continu. De plus elle décentralise ses activités dans les bassins de vie de la Communauté du Pays d'Aix et les met en œuvre en coopération avec les acteurs locaux de la vie associative.

Il n'est pas besoin pour une association d'être implantée sur le Pays d'Aix pour être membre.

- Les actions

Pays d'Aix-Associations remplit son objet de soutien au fonctionnement et aux projets des associations en leur apportant un support logistique, et en leur apportant un conseil juridique et administratif.

Elle combine les fonctions :

- de réunion de ses associations membres
- de porteur de projets associatifs
- de Centre de ressources de la Vie associative
- de Maison des Associations

- Réunion de ses associations membres

Pays d'Aix-Associations réunit près de 500 associations, qui regroupent 35.000 adhérents et qui agissent dans tous les domaines de la vie du territoire de la Communauté du Pays d'Aix et de ses habitants. Ces associations adhérentes se donnent ainsi des moyens supplémentaires d'agir, d'une part en étant regroupées pour être plus fortes, d'autre part en utilisant les outils et les services que Pays d'Aix-Associations met à leur disposition.

La Conférence des Présidents permet à l'ensemble des associations de Pays d'Aix-Associations de se rencontrer, d'échanger des idées et de proposer des innovations associatives.

..... **Sommaire**

- ③ Maisons des Associations & Prêt de matériel
- ④ Affranchissement & Télécopie, Reprographie & Coopérative
- ⑤ Les Rendez-Vous Conseils
- ⑥ Pôle Communication & Multimédia, Salle de Travail associatif
- ⑦ Service Paie
- ⑧ Pôle d'Activités de Services



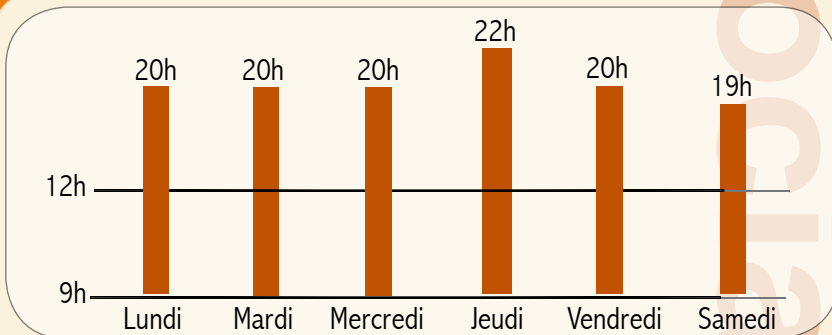
## Promotion de la vie associative

- Assogora : Pays d'Aix-Associations organise chaque année mi-septembre le salon de la vie associative du Pays d'Aix, dénommé Assogora. Ce salon de promotion permet aux associations de rencontrer les habitants de la Communauté et de leur présenter leurs activités dans une ambiance festive et solidaire.
- Le site Internet (les services à disposition et l'actualité des associations)
- Le Répertoire associatif de Pays d'Aix-Associations en ligne
- Le 1901 (répertoire des associations du Pays d'Aix - édition 2005)

## Ingénierie de projet

Pays d'Aix-Associations est un porteur de projets associatifs et peut développer des actions, des projets innovants ou d'utilités générales, jusqu'à un point d'avancement suffisant pour qu'une association dédiée le prenne pleinement en charge.

## Horaires d'ouverture





### Groupement d'Employeurs des Associations du Pays d'Aix

Association loi 1901, le GEA recrute des salariés pour les mettre à la disposition de ses associations adhérentes, selon leurs besoins respectifs.

L'objectif est de permettre aux associations de se regrouper pour employer une main d'œuvre qualifiée qu'elles n'auraient eu les moyens, seules, de recruter.

- L'association peut enfin faire appel aux compétences d'un professionnel pour quelques heures par mois seulement
- L'association ne rémunère que les heures effectuées pour elle par le(s) salarié(s)
- C'est le GEA qui est l'employeur du (ou des) salarié(s), il s'occupe donc de toutes les démarches administratives
- Associations sportives, le GEA vous aide à mettre en oeuvre votre nouvelle convention collective

**Pour en savoir plus :**  
04 42 17 97 37 - [contact@gea-paysdaix.org](mailto:contact@gea-paysdaix.org)  
[www.gea-paysdaix.org](http://www.gea-paysdaix.org)

PAYS D'AIX Associations PAYS D'AIX Région PACA

## Maison des Associations

Pays d'Aix-Associations gère, en fonction de son objet, deux «Maison des Associations» de la Ville d'Aix. Ces Maisons conviviales proposent aux associations 1600 mètres carrés de locaux :

- domiciliation sociale • bureaux à l'année • bureaux de permanence • salles de conférences • caves d'archivage • placards utilitaires • matériel audio-visuel et d'exposition.
- 5 salles de réunion (3 heures annuelles d'Assemblée générale gratuites)
  - 1 Salle de 100 personnes (20€/h avec option sono : + 15€)
  - 3 Salles de 50 personnes (10€/h)
  - 1 Salle de 25 personnes (7€/h)
- 7 bureaux de travail (3 heures mensuelles gratuites)
  - Bureaux de 4 à 15 personnes (Tarifs de 9h à 20h : 2€/h , après 20h : 3,50€/h)
- Le *Bistr'asso* : distributeur de boissons, petit matériel de réception, micro-onde, réfrigérateur, presse quotidienne et hebdomadaire
- Les espaces d'exposition : accueil d'expositions temporaires

## Prêt de matériel

Audiovisuel	Caution	Tarif
Sono. portable (3 micros, table de mixage 8 pistes, ampli 250W, haut-parleurs sur pied)	1500 €	42 €
Projecteur diapositives	75 €	5 €
Rétroprojecteur	500 €	8 €
Ecran 2x2 m		3.50 €
Téléviseur / Magnétoscope / Lecteur DVD / Platine cassette/ CD Audio	150 €	10 € la séance

Exposition / Réception	Tarif	Exposition / Réception (suite)	Tarif
Grille sur pied 123x152cm - 10 ex.	0.80 €	Cimaises	0.80 €
Grille «caddie» 203x72.5cm - 9 ex.	0.80 €	Spots - 10 ex.	1 €
Stand d'exposition en valise de transport Stand déplié : 210x280cm	42 €	Chevalets de peinture	1 €
Panneaux de signalisation sur pied - 50 ex.	1 €	20 ficus artificiels de décoration	0.50 €
Tables pliantes diamètre 60cm - 60 ex.	1.50 €	1 barnum 6x4m	30 €
Chaises pliantes «cabaret» - 50 ex.	0.75 €	1 barnum 3x3m	20 €

..... voir plan en dernière page

Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006

## Affranchissement

- Dépôt du courrier : avant 12H00 (sauf pour les envois en nombre : 10H30)
- Tarifs de la poste en vigueur (0,48 € préférentiel)
- Possibilité d'envoi en nombre (à partir de 401 courriers identiques dans le même département)
- Les tarifs spéciaux (internationaux, écopli, recommandé) doivent être demandés auprès du personnel de l'atelier

## Télécopie

- France : 0,80 € • Europe : 2,30 € • DOM-TOM : 3,30 €
- Afrique : 5 € • Amériques-Asie : 8 €

## Reprographie

### Photocopies N&B

- A l'unité :  
A4 : 0.10 € A3 : 0.20 €
- Carte de 100 unités : 6.50 €
- Carte de 500 unités : 29 €
- Carte de 1000 unités : 58 €

### Photocopies laser couleurs

- A l'unité :  
A4 : 0.65 € A3 : 1.20 €
- Tarif dégressif à partir de 20 copies :  
A4 : 0.60 € A3 : 1.10 €

### Photocopies laser N&B

- A l'unité :  
A4 : 0.25 € A3 : 0.50 €

## Coopérative

- Ramette 500 feuilles 80g : A4 blanc 5 € / A3 blanc 10 €
- Ramette 500 feuilles 80g : A4 couleurs 7.50 € / A3 couleurs : 15 €
- Couverture cristal : 0.40 € / carton : 0.35 € / Reliure : 0.30 €

Utilisation libre du massicot et de la plieuse

## Les Rendez-Vous Conseils

Pays d'Aix-Associations met en place différents Rendez-Vous Conseils, pour apporter aux associations les réponses et les compétences nécessaires à leur fonctionnement juridique, administratif et social.

Ces rendez-vous s'adressent aussi bien aux porteurs de projet qui aimeraient créer leur association ou développer une activité particulière, qu'aux responsables d'associations face à un problème particulier.

### Accueil Porteurs de projet

La Loi 1901 laisse une grande liberté aux personnes désirant créer leur association. Il faut néanmoins penser à un certain nombre de points : le mode associatif est-il la formule la plus adéquate ? Les statuts sont-ils bien rédigés et adaptés ?...

Pays d'Aix-Associations a mis au point deux formules de rendez-vous pour aider les porteurs de projet à penser l'ensemble de ces détails :

- Les rendez-vous collectifs : se déroulant une fois par mois dans nos locaux, ils permettent une présentation générale des possibilités de la Loi 1901. C'est pour les porteurs de projet l'occasion de valider leurs statuts et de faire le point sur leur objet avant de déclarer l'association.
- Les rendez-vous individuels : ces rendez-vous s'adressent à ceux dont le projet de développement et d'activités, assez complexe, nécessite un pilotage précis et cohérent ou une validation pertinente. Organisés tous les 15 jours sur une après-midi, ils apportent des réponses complètes et personnalisées.

### Journées Infos-Conseils

Destinées à répondre à des questions précises, administratives, juridiques et sociales, auxquelles sont confrontés les responsables d'associations, ces Journées Info-Conseils (JIC) sont organisées une fois par mois. Elles ont lieu alternativement à Aix et sur le Pays d'Aix. Elles consistent en des rencontres individuelles avec des professionnels de différents secteurs (voir ci-dessous). Les personnes intéressées peuvent ainsi disposer, sur rendez-vous d'une demi-heure, d'un entretien avec chacun des intervenants qu'elles désirent rencontrer.

L'objectif de ces JIC est de permettre à des associations, composées de bénévoles, de pouvoir bénéficier de compétences de vrais professionnels, au fait de la législation.

- Association Loi 1901 : aspects juridiques
- Fiscalité / Gestion
- Services bancaires
- Assurances
- Spécificités du projet culturel
- Le chèque emploi associatif
- Les services de l'URSSAF
- Management d'équipes
- Emploi de salariés
- Communication interne
- Conférence des présidents
- Rencontres avec les élus en charge
- Dossier de demande de subvention



## Pôle Multimédia & Communication

Le Pôle Multimédia et Communication de Pays d'Aix-Associations met à la disposition de ses adhérents des outils de communication professionnels. Ce service propose des plans de communication complets allant du rédactionnel au graphisme.

Cette communication se décline sous tous médias :

- Support papier (affiches, brochures, journal),
- Présentation informatique (PowerPoint),
- Page Internet et site Internet :
  - Réalisation d'une page web de présentation de l'association,
  - Hébergement et référencement de page unique sur le site Internet de Pays d'Aix-Associations
  - Création de site Internet complet
  - Aide à la mise en ligne et à l'hébergement de site complet
  - Diffusion de l'actualité des associations dans la rubrique Agenda associatif du site de Pays d'Aix-Associations

Le Pôle Multimédia et Communication met gratuitement à la disposition des adhérents de Pays d'Aix-Associations différents matériels :

- Scanner document : jusqu'au A3
- Scanner négatif argentique : jusqu'au 6x9
- Lecteurs tous types de carte mémoire, ZIP..
- Ordinateurs en libre service, connectés à Internet
- Sorties couleurs de fichiers : jusqu'au A3 (impression payante – Cf page 4)

Le Pôle Multimédia et Communication propose aussi des formations liées à l'informatique, à l'image et à Internet :

- Formations à la bureautique, à la navigation sur Internet, au traitement d'images, à la PAO

## Espace de travail associatif

L'Espace de travail associatif de Pays d'Aix-Associations, c'est :

- ⊙ Les revues spécialisées du monde associatif,
- ⊙ Des ouvrages et des guides apportant les informations pratiques indispensables aux associations sur l'économie sociale et solidaire, les services de proximité...
- ⊙ Des ordinateurs en libre-service avec connexion Internet et logiciels de bureautique, imprimante et scanner.



## Service Paie

Le Service Paie de Pays d'Aix-Associations est habilité Tiers de confiance par l'URSSAF.

Il a pour mission d'aider les associations de moins de 9 salariés face à différentes formalités :

- Établissement des bulletins de paie, mise à jour des taux de cotisation, du plafond de Sécurité sociale...
- État préparatoire des déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles destinées aux organismes sociaux (URSSAF, ASSEDIC), aux caisses de retraite et de prévoyance
- État préparatoire de la déclaration annuelle des données sociales (DADS)
- Établissement des documents nécessaires en cas de départ d'un salarié : reçu de solde de tout compte, certificat de travail, attestation ASSEDIC

### Tarifs

- Dossier administratif de prise en charge de l'association : 25 €/an
- Ouverture du dossier administratif par salarié : 10 €
- Émission mensuelle du bulletin de salaire : 4 €

Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● Pour plus d'informations

Tél. 04 42 17 97 67

Fax. 04 42 17 97 09

Mail : [servicepaie@paysdaixassociations.org](mailto:servicepaie@paysdaixassociations.org)

Jours de permanences : mardi et vendredi

## Pôle d'Activités de Services

Initié en 1996 par la Ville d'Aix-en-Provence, le Pôle d'Activités de Services a pour objet de développer, structurer et professionnaliser le secteur des services à la personne.

Le Pôle est une plate-forme de moyens qui coordonne actuellement 18 associations d'aide à domicile agréées *Emplois Familiaux* ainsi que le CCAS d'Aix-en-Provence.

Les membres du Pôle s'engagent par le biais d'une convention de partenariat et adhèrent à une charte de qualité. Le Pôle s'assure du respect de la démarche qualité des signataires.

Le Pôle intervient sur l'ensemble de la Communauté du Pays d'Aix et sur la région de Gardanne.

Pour le secteur de l'aide à la personne, le Pôle :

- Assure la promotion des services aux personnes
- Rapproche l'offre et la demande
- Analyse l'évolution du secteur

De plus, le Pôle d'Activités de Services :

- Organise de La Semaine des Services à la Personne en Pays d'Aix
- Met en place un service de mobilité pour accompagner les intervenants des associations au domicile des particuliers
- Participe aux forums emploi
- Organise et anime des informations collectives sur le secteur de l'aide à domicile

Pour les demandeurs d'emploi, le Pôle :

- Informe sur le secteur d'activité
- Reçoit en entretien individuel
- Diffuse des candidatures à l'ensemble de son réseau associatif
- Conseille sur les formations qui permettent de devenir des professionnels

Pour les particuliers, le Pôle :

- Conseille sur les services à domicile
- Informe sur les prises en charge et les avantages fiscaux
- Transmet les demandes de services aux associations
- S'assure du suivi et de la satisfaction des particuliers

..... Pour plus d'informations

Tél. 04 42 17 97 22



Tél. 04 42 17 97 00

Fax. 04 42 17 97 09

[www.paysdaixassociations.org](http://www.paysdaixassociations.org)

[info@paysdaixassociations.org](mailto:info@paysdaixassociations.org)